Image not found or type unknown

Retourné de nouveau en France

Par **Milana Bruno**, le **17/06/2018** à **20:46**

bonjour,
depuis quelques années j' ai été en France entre 1991 et 1994 et maintenant je réside en Tunisie. J'ai tous des preuve comme certificat de scolarité et https://zeprix.com/ carte d'identité et aussi carnet de santé ainsi que ma copine a les même condition et elle a pu revenir svp aidez moi pour retourné de nouveau.

Par **youris**, le **18/06/2018** à **09:14**

Bonjour,
Que vous ayez résidé en france, il y a plus de 25 ans ne vous donne pas de titre de séjour pour y revenir.
Voyez avec un consulat de france.
Salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés